



Extrait du Registre des
ARRÊTÉS DU MAIRE

Nous, Maire de la ville de REMIREMONT

OBJET :

N° 4463

RÉGLEMENTATION ET
GESTION DU DOMAINE

Circulation
Dimanche 06 mai 2018
4e Prix de l'éco-quartier
de la Filature

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2211-1, L.2211-2, L.2212-5 et L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-4 ;

VU le décret 2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie réglementaire du Code de la Route ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code Pénal ;

CONSIDERANT que l'Union Cycliste Romarimontaine organise le dimanche 06 mai 2018 une épreuve dénommée " 4e Prix de l'Eco-quartier de la Filature " ;

CONSIDERANT qu'à cette occasion des mesures s'imposent pour faciliter la circulation et le stationnement, éviter les encombrements et les accidents en raison de l'affluence à prévoir lors de cette manifestation ;

ARRETONS

Article 1er. - La circulation de tous véhicules est interdite le dimanche 06 mai 2018 de 12 h.00 à 19 h.00 :

- rue du Lit d'Eau, dans sa partie comprise entre le rond point desservant le parking de la Voie Verte et la rue du Vélodrome
- rue du Vélodrome, jusqu'à la limite de la commune.

L'organisateur s'engage à rouvrir la circulation dès la fin des courses.

Article 2. - Pendant toute la durée de cette interdiction, les véhicules devront emprunter les voies adjacentes et leurs conducteurs se conformer aux injonctions et indications qui leur seront données sur place par les Agents du Service d'Ordre.

Article 3. - La signalisation nécessaire, déposée par les Services Techniques Municipaux, sera mise en place par l'organisateur en liaison avec les Services de Police.

Article 4.- La surveillance de la signalisation s'effectuera sous la seule responsabilité des organisateurs pour tout dommage éventuel.

Article 5. - Le Commissariat de Police de REMIREMONT est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour ampliation,
Le Maire,
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

A REMIREMONT, le 11 avril 2018

Le Maire,
./ Jean HINGRAY

Patrice THOUVENOT

Acte rendu exécutoire après publication
le 11 avril 2018

Le Maire,
L'Adjoint délégué,

Patrice THOUVENOT

Diffusion

- Commissariat de Police
- Police Municipale
- Centre de Secours
- Organisateur
- Presse
- Affichage
- Affichage Plan d'Eau
- Chef de pôle TCV
- Responsable des Ateliers
- dossier Mairie